

## **SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2025**

Membres présents : MRS SOLDAVINI, CARPENTIER, CASSARD, PETRY, THOMAS et VUITTON, MMES AMIOT, BIASOTTO-MOTTE, MONIOTTE, LACROIX et POIROT.

Membres absents : Eric BONGAIN (donné pouvoir à Stéphane CARPENTIER) ; Christine BRIGNOT (donné pouvoir à Grégory SOLDAVINI) ; Laurent MARIK (donné pouvoir à Cécile LACROIX).

Secrétaire de séance : Stéphane CARPENTIER.

---

Le dernier compte rendu du conseil municipal du 19 mars a été approuvé.

---

-----

### **PROJET ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS RUE DES CHATONS**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la réflexion sur un éventuel projet d'enfouissement des réseaux secs rue des chatons, en prolongation des travaux qui sont en cours de réalisation rue de la Bretenière. Il indique que les entreprises étant sur place actuellement, la commune pourrait demander au SIDEC de réaliser une étude sur le coût des travaux de voirie à réaliser.

Les travaux réalisés rue de la Bretenière font partis de travaux prévus sur l'année 2023, il serait possible de réaliser des travaux en 2026 (validation de l'étude en 2025), pris en charge financièrement à 30 % par le SIDEC.

Il demande l'avis du Conseil Municipal sur cette demande de chiffrage des travaux de voirie rue des chatons,

Les membres du Conseil Municipal ont émis un avis favorable à l'unanimité pour lancer l'étude de coût au niveau du SIDEC.

---

### **TARIFS ALAMBIC POUR L'ANNEE 2025.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le tarif de l'alambic pratiqué les années précédentes et propose de maintenir ce tarif pour 2025.

- 1 jour à 1 alambic : 8,00 €
- 1 jour à 2 alambics : 12,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve cette disposition.

---

### **OBJET : TARIF DE L'AFFOUAGE.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le tarif de l'affouage pratiqué les années précédentes : 5,00 € le stère, il propose de maintenir ce tarif pour 2025.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette disposition.

---

### **PROJET RENATURATION DE LA COUR D'ECOLE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du démarrage des travaux de la cour d'école pour le lundi 26 mai 2025.

Il indique qu'un coût de 3 000 € HT supplémentaire est à prévoir en plus du projet de base pour des travaux complémentaires (un gradin est à rajouter au projet initial pour un maintien plus solide de l'ensemble des gradins prévus sur la réalisation de ces travaux) non prévus par les architectes au projet de base.

## **DEVIS REMPLACEMENT ECLAIRAGE PUBLIC AMENAGEMENT ZONE DE JEUX A PROXIMITE DE L'ECOLE.**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un ensemble d'éclairage public dans le cadre de l'aménagement de la zone de jeux située à proximité de l'école est à changer et à remplacer par des lampadaires LED.

L'entreprise DEMONGEOT a réalisé un devis pour le remplacement de l'ensemble de cet éclairage public pour un montant de 3 900 € HT soit 4 680 € TTC.

Le Conseil Municipal, à la majorité (2 abstentions), approuve ce devis pour un montant de 4 680 € TTC et autorise Monsieur le maire à le signer et à engager les travaux correspondants.

---

## **VOTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES POUR 2025.**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter les subventions accordées aux associations communales pour l'année 2025.

FOYER RURAL : 1 600,00 €

ASSOCIATION PETANQUE : 500,00 €

A.P.E. (Association des Parents d'Elèves) : 300,00 €

Société de Chasse d'Authume ACCA : 200,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les subventions accordées aux associations Authumoises, qui en ont fait la demande, pour l'année 2025

---

Monsieur le Maire présente le Rapport d'Activité de la CA du Grand Dole point par point.

---

Questions diverses :

- Monsieur le Maire fait rappel du vol des lions qui se trouvaient à la fontaine, et demande aux membres du Conseil Municipal de trouver des idées, soit pour les refaire faire, soit prévoir autre chose pour les remplacer.
- Terrain de foot : Monsieur le Maire interroge les membres du Conseil Municipal sur la remise en état d'une partie de l'ancien terrain de foot. Accord pour réaliser une remise en état à moindre coût.

La séance est levée à 22h55.